



Parlons chiens ... avec un expert!

L'apprentissage du « reste »...

Pour l'exercice du « reste », que le chien soit assis ou couché, **vous ne devez pas dire le nom du chien** avant le commandement. Lors des dernières chroniques, je vous ai expliqué que l'on doit toujours dire le nom du chien avant chaque ordre, pour attirer son attention en vue de faire quelque chose. Sauf que pour cet exercice, je ne souhaite justement pas qu'il fasse quelque chose, car **je ne veux pas qu'il bouge**. Le commandement « reste » devra être donné sur un ton **ferme**. Très vite et grâce à l'inflexibilité de votre voix, il prendra rapidement cet exercice au sérieux. En même temps, vous placerez votre main gauche à environ six pouces devant ses yeux. Vous ferez attention de ne pas lui faire peur par un mouvement trop brusque de votre main. Tout de suite, vous quitterez le chien du **pied droit** pour qu'il sache que l'on ne part pas pour marcher. Vous comprenez maintenant pourquoi je vous disais de partir du pied gauche pour la marche au pied dans une chronique précédente!

Au début, et ce, tout doucement, vous quitterez le chien de quelques pas et durant quelques secondes, pas plus, puis vous retournerez vous placer près de lui. Pour faciliter l'apprentissage du « reste », commencez avec votre chien en position « assis ». Ensuite, vous aurez plus de facilité à l'exercer en position « couché ».



Vous pourrez augmenter la distance et le temps au fur et à mesure que vous progresserez dans vos routines. Pour l'instant, la distance la plus longue pour vous éloigner de votre chien sera celle de votre laisse, c'est à dire 6 pieds. Lorsque votre chien aura bien compris le « reste », vous pourrez faire le même exercice avec une longe de 25 pieds. Cet exercice pourra vous aider lorsque je serai rendue à la chronique du « rappel » à distance. Pour obtenir plus de détails, vous n'avez qu'à vous procurer mon livre ou vous inscrire à mes cours d'obéissance qui sont donnés en tout temps.

Extraits tirés du livre de France Blais : « Pouvez-vous vivre avec un chien? »

Prochaine chronique **Les côtés pratiques du « debout »**